



## **COMPTE RENDU : REUNION DU JEUDI 22 JUIN A MELUN**

### **Présents :**

Patrick Libs - Jean Pierre Pelletier - Catherine Faure – Jean François Lequen –  
- Guy Grégoire - Olivier Boissot – Olivier Fourreau– Grégory Barrault

### **Excusés :**

Grégory Dugovic – Jean Claude Benechie – Didier Morelli -Pascal Cléray  
Daniel Devillers – Christophe Heyman – Eric Le Deuc

### **Absents :**

### **1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 11 Mai 2017 :**

-Il est demandé à ce que l'absence de Jérôme Laouet soit mise en absence excusée  
En dehors de cette remarque le compte rendu est approuvé à l'unanimité des  
membres présents.

### **2 – Point sur les licences :**

Globalement nous sommes à moins 2,5 % par rapport à la saison précédente  
Globalement c'est égal en Ile de France  
La période des mutations est terminée et il y en a moins que l'an passé  
En moyenne il y a 50 mutations entrantes par an

### **3– Notes de frais / Factures :**

Toutes les notes de frais et factures doivent arriver chez Catherine Faure le 10 juillet  
au plus tard

### **4– Statuts et règlements :**

Etant donné le peu de modification à faire à nos statuts et à notre règlement intérieur  
il est décidé de ne pas présenter de modifications cette année.  
Par contre il est demandé au Secrétaire d'établir les PV de réunion du CD plus  
rapidement.

## **5 – Validation ODJ de l’assemblée générale :**

AG ordinaire

Les rapports de chaque commission doivent parvenir à Catherine Faure au plus tard le 30 aout. Ces derniers ne seront pas lus mais seront remis aux clubs à leur arrivée à l’AG.

## **6 – Points des commissions :**

### **Commission Statuts et règlements :**

RAS

### **Commission arbitrage :**

RAS

### **Commission communication :**

RAS

### **Commission finances :**

RAS

### **Commission technique**

Toutes les actions techniques sont terminées

Pas de nouvelles actions prévues pour la saison prochaine

### **Commission féminines :**

Les féminines sont autorisées à jouer en championnat masculin

Le risque est que le championnat féminin disparaisse

La ligue souhaiterait que le championnat féminin soit régional et non plus départemental (ce serait des équipes de 4 et non plus de 3). Il faut l’accord des 8 départements.

Les féminines pourront jouer en championnat masculin (sans aucune limitation) et féminin dans le même n° de journée.

### **Commission développement :**

JO de Seine et Marne : mise en place 5 ateliers d’initiation au tennis de table

Et il y a eu 339 passages

Nous allons participer au Vital sport Décathlon des 16 et 17 septembre à Croissy Beaubourg et les clubs aux alentours seront sollicités

On doit décider de faire ou pas le Sport Santé qui se déroulera à Melun

### **Commission sportive**

Pour la gestion de la sportive 2017/2018

Championnat : Jeff Lequen

Championnat féminin : 94

Critérium féminin : 94

Critérium seniors : Jérôme Laouet

Championnat des jeunes : Patrick LIBS

Critérium jeunes : Didier Morelli en doublure avec Gregory Dugovic au minimum sur les 2 premières journées

Coupe mixte : Didier Morelli

Coupe nationale vétérans : Pascal Cléray

Championnat Individuel vétérans : Catherine FAURE

Coupe inter G : Pascal Cléray

Gestion des compétitions par équipes SPID : Pascal Cléray

Pour info :

- Les féminines peuvent participer au championnat masculin sans limitation
- Les n° de clubs changent ce sera 0877 au lieu de 1277, suite à la restructuration des régions le n° de la ligue devient 08
- Les tableaux de classements avec montées et descentes ainsi que les groupes 2017/2018 sont en ligne sur le site
- Les inscriptions au championnat seront disponibles à la réouverture de SPID début juillet jusqu'au 16 août pour les PR et D1 et 08 septembre pour les D2 et D3
- La valorisation du championnat des jeunes passe de 0.5 à 0.75
- les indemnités de tables feront l'objet d'un avoir au 30 juin. À partir de la saison 2017/2018, les clubs recevront des avoirs à la fin de chaque phase.
- une indemnité de table sera consentie aux clubs ayant reçu une ou plusieurs poules de championnat des jeunes (3,50 euros/tables)
- les pénalités de la 2° phase représentent 1 259 euros
- Une révision du challenge sera soumise aux membres du CD en septembre

Il nous reste la dernière journée de la coupe mixte demain soir et la finale du championnat des jeunes samedi pour clôturer la saison.

### **3- Question diverses : Gestion du personnel**

D'un point de vue fonctionnel et organisationnel les deux CTD sont rattachés à la commission technique et la secrétaire au secrétaire général.

La gestion du personnel est jusqu'à présent assurée par le Président.

Or d'après les statuts les salariés sont placés sous l'autorité du bureau du comité soit du Président, du Trésorier, du Vice-Président et du Secrétaire Général.

Olivier Fourreau nous fait remarquer qu'à son arrivée au CD aucun contrat n'était à jour.

À la demande d'Olivier Fourreau Catherine Faure prendra sa retraite en décembre de cette année (pour ses 70 ans) mais elle souhaite continuer. Donc se pose le problème soit de lui faire un CDD ou un CDI à temps partiel.

#### **En conclusion :**

-il est proposé un CDI à temps partiel à Catherine Faure

-les employés seront gérés dorénavant par le Bureau du Comité.

Fin de la réunion à 00H30